

Dimanche, le 4 avril 2026

08 h 00 (HNP) : Ouverture de la rencontre

La réunion est ouverte par un **moment de silence**, suivie de :

- Prière de la Sérénité
- 12 Traditions (Ken P.)
- 12 Principes de service NA en français (Pierre A.)
- Énoncé de *Vision des services de CANA/ACNA* (John F.)
- Prière de service (Brian S.)
- Accueil des nouveaux membres et Tour de table
- Règles de base de CANA/ACNA (Veronica M.)

Présences :

Coordonnatrice : Roxanne K.
Coord. Adjointe : Merry G.
Trésorier : Adrian M. (intérim)
Secrétaire : Veronica M.
DF/RP (Est du Canada) : Martin P. (absent)
DF/RP (Nord du Canada) : Katherine M.
DF/RP (Ouest du Canada) : Brian S.
CRCC : Jim F.
Coordonnateur du congrès : Paul C.

DR de CARNA (Maritimes) : Paul C.
DR adjoint de CARNA (Maritimes) : poste vacant
DR du Québec : Pierre A.
DR adjoint du Québec : poste vacant
DR de l'Ontario : John F.
DR adjoint de l'Ontario : Jo L.
DR de l'Al-Sask (Alberta-Saskatchewan) : Rhonda R.
DR adjoint de l'Al-Sask : Joanne A.
DR de la Colombie-Britannique : Bill W. (absent)
DR adjoint de la Colombie-Britannique : Ken P.

Observateurs : Daniel B., Josée-Rose

Rapports des serviteurs (**Annexe A**)

Rapports en annexe, à la fin du document ; seules les questions sont traitées ici.

Lien hypertexte vers les rapports fournis.

Coordonnatrice

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.

Coordonnatrice adjointe

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.

Trésorier

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.
- **Discussion** : AL-SASK a récemment versé une contribution, mais celle-ci ne figure pas dans le rapport du trésorier. La coordonnatrice confirme sa réception et son dépôt. Le trésorier a ensuite indiqué à l'assemblée où trouver cette contribution dans son rapport.

Secrétaire

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.

Équipe de DF/RP

- Rapport déposé
- **Suivi** : Le rapport indique que les contacts avec les instances fédérales et provinciales sont faits. Depuis la publication du rapport, tous les autres contacts ont également été finalisés.
- **Discussion** : John F. demande des informations sur la liste des contacts et demande s'il y a une collaboration avec le groupe de travail national sur le développement professionnel et le rayonnement externe, qui tient également à jour une liste de contacts nationale.

CRCC—*Coordonnateur des ressources du Congrès canadien*

- Rapport déposé
- **Suivi** : Un responsable des arts et du graphisme a été approuvé par le groupe de travail de planification.

Coordonnateur du Congrès canadien

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.

Rapports des Régions (**Annexe B**)

CARNA (Maritimes)

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.
- **Discussion** : Brian S. demande la date de la réunion régionale de mai. Paul C. précise que son rapport comportait une erreur de date. Le site web de CARNA affiche la date correcte. La réunion a été reportée en raison de la fête des Mères.

Québec

- Rapport déposé
- **Suivi** : Un espace ouvert sera organisé au Québec pour discuter de la façon de collaborer avec CANA/ACNA afin de clarifier la vision, les attentes et la structure des services.

Ontario

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.

AL-SASK (Alberta & Saskatchewan)

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.
- **Discussion** :
 1. Pierre A. demande un suivi de la proposition de la trésorière d'AL-SASK à l'effet de tenir une réunion en personne une fois par an et des réunions virtuelles le reste du temps. Rhonda R. mentionne que des modifications aux lignes de conduite concernant le financement des MCR et de leurs adjoints sont en cours. D'autres modifications budgétaires sont également en cours, et la recommandation de la trésorière d'AL-SASK sera discutée lors de la réunion régionale de mai. Ce sujet sera également abordé lors de la période d'affaires nouvelles. Rhonda a précisé que cela concerne sept CSL de l'AL-SASK.
 2. Pierre aimerait aussi un suivi concernant la mention d'un programme de mentorat. Le Québec est également intéressé à développer un tel programme. Ce sujet sera aussi abordé lors de la période d'affaires nouvelles. Rhonda précise qu'il existe des options pour traiter de ce projet à l'interne ou à l'externe avec la Région de l'AL-SASK.
 3. Roxanne K. demande qu'en est-il de la mention d'envoyer une troisième personne à CANA/ACNA dans le rapport d'AL-SASK. Cette troisième personne est une personne intéressée à devenir délégué régional ou DR adjoint.

Colombie-Britannique

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.

Rapports des groupes de travail (Annexe C)

1.1.1 Relations publiques par les médias sociaux

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.
- **Discussion** : Paul C a ajouté la chaîne YouTube existante de CANA/ACNA à titre de référence.
<https://www.youtube.com/@canadianassembly>

1.2.1 Développement d'un réseautage professionnel au niveau national

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.
- **Discussion** : Veronica M. clarifie sa demande de commentaire aux DR concernant la lettre de transparence. Il leur est demandé de recueillir ces commentaires et de les transmettre aux Relations publiques, comme indiqué dans le rapport.



2.1.1 Repenser le Congrès canadien (CCNA) & ses postes de serviteurs

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.

2.2.1 Collaboration DF/RP

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.

3.1.1 Traductions autochtones

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.
- **Discussion** : S'agit-il d'un groupe de travail où Genina est la seule membre ? Il s'agit bien d'un groupe de travail.

Routines de service (Questions & discussions)

NB : Les suivi sont fait à même les rapports des serviteurs.

Ligne téléphonique – Trésorier

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.
- **Discussion** : Le rapport du trésorier comprend de nombreux graphiques et tableaux.

Site Internet—Coordonnatrice adjointe

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.

Congrès—CCNA (CRCC, trésorier, GPL)

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.


Ateliers locaux—DR locaux

- Rapport déposé (Maritimes/CARNA)
- **Suivi** : La présence des membres des SMNA et du Conseil mondial n'est pas encore confirmée ; plus d'informations suivront.

Kiosque CCNA—Équipe de DF/RP

- Rapport déposé
- **Suivi** : Nous en saurons davantage à mesure que le congrès approchera.

Vidéo CANA/ACNA—comité exécutif

- 
- Rapport déposé
 - **Suivi** : C'est une présentation intitulée « Qu'est-ce que le Forum zonal CANA/ACNA ? ». Cette présentation est diffusée à chaque congrès avant la réunion principale du samedi soir. La vidéo est trop volumineuse pour être versée sur le forum, cependant, Paul C. nous partagera un lien pour y avoir accès.

Traductions francophones—Coordonnatrice

- Rapport déposé
- **Suivi** : Le procès-verbal de janvier a été traduit, mais les rapports sont à compléter.

Infolettre CANA/ACNA—Secrétaire

- Rapport déposé
- **Suivi** : L'infolettre du printemps a été envoyée en français et en anglais. Beau travail Veronica !

Dépliant ACNA/CANA—Secrétaire

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.

Message d'intérêt public (MIP) anglophone—Équipe de DF/RP

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.

Diagnostic—Comité exécutif

- Rapport déposé
- **Suivi** : Il n'y aura pas de diagnostic cette année, car c'est une année de Conférence (CSM).

Participation aux événements professionnels—Équipe de DF/RP

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.

Soutien aux Régions—Équipe de DF/RP

- Rapport déposé
- **Suivi** : Aucun suivi à faire.

Affaires anciennes—points tirés du PV de la rencontre de janvier 2026

1. Service téléphonique YAP (Al-Sask)

AL-SASK doit présenter une proposition à la prochaine réunion de CANA/ACNA, incluant un FAQ, un budget détaillé et une étude d'impact sur les Régions membres.

- La proposition n'est pas encore prête. Le point est reporté à la prochaine rencontre.

2. Critère de sélection des serviteur de DF (lieu de résidence)

À faire : Veronica M. (Secrétaire) doit modifier les lignes de conduite pour indiquer que le lieu de résidence d'un candidat à un poste de DF n'est pas un critère de sélection. **FAIT**.

3. Traduction pour malentendants au Congrès à Moncton

À faire : Le CRCC doit étudier la question et nous faire un suivi.

- Le suivi est fait dans le rapport du CRCC.

4. Équilibre des services entre FD et RP (Katherine M. DR/RP Centre)

À faire : Katherine M. élaborera une feuille de route/un plan pour harmoniser les services de DF et de RP.

- Katherine M a présenté un nouvel [Énoncé de vision pour DF/RP](#), définissant l'objectif à atteindre. La partie relative à la stratégie pour y parvenir est également prête et sera communiquée prochainement. Brian S. précise que la présentation des deux parties n'a pas été faite simultanément car la portion relative à la stratégie d'implantation devrait entraîner des changements de lignes de conduite que l'équipe DF/RP ne sera peut-être pas en mesure de gérer actuellement.
- Merry W propose d'inscrire un point à l'ordre du jour de la réunion de juillet pour discuter de la seconde partie (téléchargée [ici](#) par Katherine).

5. Lignes de conduite budgétaires pour les MIP

À faire : Adrian doit modifier la formulation du budget en remplaçant « TV » par « médias » pour inclure la radio et les autres médias. **FAIT**.

6. Budget des déplacements pré-congrès de l'ACNA (Trésorier)

À faire : Adrian transférera le budget des déplacements pré-congrès de CANA/ACNA au budget CCNA et ajoutera une nouvelle ligne de conduite (article 15.11.xx, tel que proposé).

- L'ébauche du nouvel article sera traité en affaires nouvelles.

7. Programme de mentorat national (DF)

À faire : Le point doit être traité pendant la rencontre d'aujourd'hui.

- La Région de l'Ontario dispose d'un programme de mentorat très prometteur. Il jumelle les nouveaux serviteurs à des postes de service auprès de membres plus expérimentés.
- Brian S. espère que la discussion permettra de dégager des mesures concrètes afin que ce point soit ajouté aux affaires nouvelles.
- Rhonda mentionne qu'il existe déjà un groupe de travail dédié à ce sujet. AL-SASK travaille aussi sur un projet similaire.

8. Médias : Table ronde de la Colombie-Britannique (DR de la C.-B.)

Le DR a mentionné que l'équipe médias ayant travaillé sur ce projet souhaite poursuivre sa collaboration avec NA.

À faire : Bill W. doit transmettre les coordonnées à l'équipe de DF. **FAIT.**

9. Relations publiques via les médias sociaux

À faire : Le groupe de travail a convenu de rencontrer l'équipe de DF afin de discuter et d'élaborer des processus et des lignes de conduite pour faciliter la gestion des contenus entre les deux. **FAIT** (se poursuit en continu).

09 h 10 à 09 h 30 : Pause de courtoisie

Affaires nouvelles (Points tirés des commentaires et des rapports)

1. Approbation du PV de la conférence de janvier 2026

Approuvé par consensus.

2. Nomination de Jessie L. à l'intérim du poste de trésorier (Coordonnatrice)

Questions à la candidate : Comptez-vous déposer votre candidature à ce poste lors de l'assemblée générale de septembre ? Oui

La candidate quitte la salle pour permettre aux participants de l'Assemblée de délibérer.

- Pierre A. exprime un certain malaise quant à la manière dont la nomination a été présentée à l'assemblée, en raison de l'opinion personnelle émise par la coordonnatrice lors de son introduction.

- Adrian clarifie la disposition des lignes de conduite concernant la nomination aux postes intérimaires sous réserve de l'approbation de l'assemblée plénière.
- Merry W. souligne qu'une clarification du processus de nomination serait utile et qu'une présentation objective des candidats serait idéale.
- **Question** : Brian S. demande si la candidate a été recommandé par un délégué régional.
 - **Réponse** : Oui, par Ken P.
- Ken P. indique qu'il était en mesure de prendre sa propre décision, indépendamment de l'expression de soutien exprimée par la coordonnatrice.
- **Question** : La question est soulevée quant à savoir si CANA/ACNA avait reçu une demande de réparation de torts.
 - **Réponse** : Il ne s'agissait pas d'une demande de réparation à proprement parler, mais plutôt d'une demande de réexamen formulée par la candidate, accompagnée de renseignements supplémentaires. La candidate a ensuite été invitée à assister à la réunion plénière et à se présenter à l'élection, ce qu'elle n'a pas fait.
- John F. se dit d'accord avec le processus tel qu'il a été mené, et a exprimé n'avoir aucun malaise.
- Pierre précise que son intention était de souligner que nous n'avons pas besoin de présenter un candidat sous pression, et ce, sans aucun lien avec le candidat précédent.

Décision : Le consensus est atteint pour accepter la nomination de Jessie L. à titre de trésorière intérimaire.

3. Ajoutez l'article ci-dessous à la section 16.11 (Congrès) des lignes de conduite (Trésorier)

Article 16.11.4 (ébauche) : Lorsque le groupe de travail sur la planification (GTP) aura finalisé son calcul de l'excédent à verser à CANA/ACNA, il recommandera une réserve pour le trimestre civil suivant, qui sera à ajouter aux fonds de démarrage. Cette réserve servira à couvrir les frais de déplacement préalables au congrès requis par les activités du GTP ou du groupe de travail local (GTL) pour la congrès suivant.

- Ce point a déjà été discuté et approuvé en principe lors de la réunion précédente. Le libellé exact est soumis à approbation.
- **Proposition** : Paul C. propose d'ajouter « calcul final de l'excédent (du congrès) ». Rhonda R. approuve.
- **Question** : Ken P. demandé où se situe l'article dans les lignes de conduite budgétaires concernant le CRCC et le coordonnateur du congrès.
 - **Réponse** : Il est dans la section relative aux déplacements pour l'assemblée CANA/ACNA, et non dans la section consacrée au congrès.



Décision : Le consensus est atteint concernant l'ajout du mot « congrès » après « excédent ».

4. Faire passer la fréquence des rencontres de 4 à 3 par année (DR des Maritimes/CARNA)

- Paul C. suggère que nous pourrions peut-être maintenir notre productivité actuelle en nous réunissant trois fois par an au lieu de quatre. La fréquence trimestrielle ne laisse peut-être pas suffisamment de temps aux serveurs pour progresser de manière significative sur leurs tâches respectives. Paul C. souligné l'importance des réunions régulières pour CANA/ACNA, mais il n'est pas favorable à des réunions sans but précis ni au maintien du rythme actuel par simple habitude.

- Adrian M. souligne que notre ordre du jour est parfois trop chargé et que réduire la fréquence des réunions pourrait entraîner des réunions plus longues et un plus grand nombre de sujets reportés ou mis de côté.
- Brian S. annonce qu'il appuie cette suggestion. Cela permettrait de consacrer plus d'énergie à d'autres initiatives, comme l'équipe DF/RP.
- Rhonda R. annonce aussi son appui à ce changement. Elle souligne également qu'une bonne partie de nos réunions est consacrée à l'examen des points abordés dans les rapports préliminaires. Elle convient que le travail des groupes de travail désignés dans le cadre du plan stratégique pourrait bénéficier de ce changement.
- Ken P. et John F. ne sont pas favorables à ce changement. La fréquence actuelle correspond bien à leurs réunions régionales.
- Pierre A. est d'accord avec les deux décisions. Il insiste sur l'importance de se concentrer sur les autres groupes de travail et projets.
- Joanne A. mentionne qu'elle préférerait des réunions plus fréquentes et plus courtes. Elle exprime également sa satisfaction quant à la fréquence actuelle et qu'elle ne soutient pas ce changement.
- Rhonda indique qu'elle souhaitait connaître l'avis de sa Région. Ce changement pourrait également avoir un impact financier. La charge d'implication inclut aussi la préparation, au-delà de la réunion officielle.
- Paul C. mentionne que certaines des autres Zones se réunissent moins fréquemment (une ou deux fois par an).



Décision : Aucun consensus n'a été trouvé. Les DR peuvent, s'ils le souhaitent, soumettre cette proposition à leurs instances et formuler des recommandations pour les réunions futures.

5. Comportements prédateurs et dérangeants (DR de l'AL-SASK)

Les discussions se poursuivent concernant les comportements prédateurs et dérangeants, et certains des sujets de discussion de la CSM découlent de plaintes sont en cours de traitement. Nous avons une question : que font les Régions de la correspondance/des courriels une fois le problème « réglé » ? Disposez-vous d'une « politique formelle » à ce sujet ?

- AL-SASK a reçu un grief et travaille à l'élaboration d'une politique. L'instance souhaite savoir comment les autres Régions gèrent les griefs susceptibles de contenir des renseignements sensibles.
- Le Québec pense que sa Région ne dispose pas de procédure à cet effet. Il sait qu'un groupe de travail régional pourrait avoir des informations à ce sujet et il pourrait le consulter.
- Brian S. fait remarquer que la Région de l'Ontario a une politique sur le harcèlement. Celle-ci ne précise toutefois pas le traitement ultérieur de la correspondance.
- Ken P. indique que la Colombie-Britannique a récemment connu une situation similaire et qu'elle n'avait pas de politiques précises sur la marche à suivre. La Colombie-Britannique a toutefois élaboré un code de conduite définissant les comportements acceptables dans la Région. Elle espère que ce code sera adopté par les CSL pour leurs MCR.
- Pierre signale que le site internet des SMNA contient de bons renseignements sur les comportements dérangeants, ainsi que sur les procédures et les lignes de conduite.
- Joanne A. mentionne que la France dispose d'un comité sur les comportements prédateurs. Elle a pris contact avec ce comité pour connaître sa politique et ses procédures.

- Adrian fait remarquer que les différents paliers au sein de la structure de service n'ont pas nécessairement des politiques plus éclairées.
- John F. est curieux de savoir ce que Rhonda va trouver.

6. Utilisation des fonds régionaux & participation des MCR adjoints (DR de l'AL-SASK)

Nous aimerions savoir quelles autres Régions ont abordé la question de l'utilisation judicieuse des fonds et les raisons justifiant le choix de réunions en présentiel plutôt qu'en ligne. Aussi, votre Région fournit-elle à ses membres un bilan détaillé des dépenses ou seulement un résumé trimestriel ?

Dans le cas contraire, comment gérez-vous les demandes des membres souhaitant connaître la répartition des dépenses ?

Les Régions financent-elles la participation des MCR adjoints aux réunions du CSR ?

[Ndt] L'intervention est reformulée en deux questions...

Quelle est votre procédure pour autoriser l'accès au grand livre comptable ?

- John F. indique que tout membre peut demander à consulter les rapports financiers.
- Ken P. précise que les rapports du trésorier sont publiés afin que chacun puisse consulter les dépenses de la Région. Le coût de la salle est inclus, mais pas nécessairement celui relatif à la présence des participants.
- Pierre A. indique que leur rapport du trésorier comprend les pourcentages des fonds dépensés et les prévisions budgétaires.
- Paul C. précise que CARNA dispose d'un budget et d'un document de planification sur deux ans, répertoriant toutes les dépenses. Un compte rendu détaillé est également transmis à l'instance et figure dans le procès-verbal.

Est-ce que vos Régions financent la participation des MCR adjoints aux réunions du CSR ?

- John F. indique que si les membres n'ont pas les moyens, la Région peut les aider. Auparavant, de nombreuses réunions se tenaient virtuellement.
- Ken P et Pierre A précisent que leurs Régions ne financent pas la participation des MCR ni leurs adjoints, mais que si les CSL n'en ont pas les moyens, ils peuvent en faire la demande.
- Pierre A. mentionne qu'ils ont une politique très stricte sur l'utilisation des fonds régionaux, et il souligne l'importance d'une utilisation prudente des fonds de NA.
- Paul C. indique que la Région des Maritimes/CARNA ne finance pas les adjoints, mais que des demandes peuvent être faites.
- Brian S. indique que l'Ontario ne finance qu'un seul représentant au CSR : soit le MCR¹, soit l'adjoint en son absence.

¹ Le texte original anglais indique « DR », mais c'est en fait d'un MCR dont il est question.

7. Programme national de mentorat (DR de l'AL-SASK)

Notre région souhaiterait que CANA/ACNA élabore un programme de mentorat.

Nous les avons informés que des groupes de travail y travaillaient déjà à ce sujet au sein de CANA/ACNA.

- Rhonda R. communiquera avec sa Région au sujet des efforts déjà déployés au sein du groupe de travail.
- Aucune autre discussion n'est nécessaire. Nous espérons que le projet de mentorat du groupe de travail pourra progresser.
- Ken P. signale qu'à sa première réunion de CANA/ACNA, un point concernant des webinaires mensuels pour les nouveaux membres avait été retenu et intégré à un groupe de travail, mais qu'il n'a constaté aucun progrès à ce sujet.
- Rhonda indique que les tâches qui avaient été attribuées au groupe de travail étaient trop nombreuses pour être réalisées dans un délai aussi court et qu'elles étaient en cours de planification.
- Pierre mentionne qu'il connaissait des personnes disposées à apporter leur aide à ce sujet.
- Il est convenu que cette tâche devrait être priorisée.
- Rhonda indique que le groupe de travail définira également le cadre d'un programme national de mentorat.
- John F. appuie cette initiative.
- Paul C. appuie également cette initiative et reconnaît que CANA/ACNA dispose de ressources limitées pour mener à bien les tâches définies par la planification stratégique.

8. Lettre de transparence (Compte rendu du groupe de travail 1.2.1)

- Brian S. suggère d'ajouter « drogue » à « dépendance ».
- Il propose aussi de mentionner notre présence à Moncton en septembre.
- Veronica M. évoque la demande faite aux DR de discuter avec leurs responsables RP afin de s'assurer que la liste de contacts actuelle leur convienne et que nous ne fassions pas doublement de service ou chevauchions leurs efforts en place.
- Veronica M. précise que la liste de contacts actuelle est entièrement nouvelle et que les contacts de la liste précédente ne seront pas sollicités cette année, car ils l'ont déjà été l'année dernière.
- **Question** : Pierre A. demande s'il était possible d'apporter des modifications à la lettre.
 - **Réponse** : Veronica indique qu'ils peuvent tout à fait proposer de nouvelles versions ou envoyer des lettres eux-mêmes, idéalement en collaboration.

9. Collaboration entre DF et les groupes de travail

- Brian suggère que les groupes de travail chargés des projets liés au DF et aux RP se réunissent afin de combiner leurs efforts et d'adopter une approche plus unifiée.
- Pierre A. soutient cette proposition.
- Rhonda R. se montre intéressée par cette idée.
- Ken P. indique que l'objectif du groupe de travail était de mener à bien une tâche spécifique nécessitant des ressources dédiées, en plus de celles de l'équipe de DF ou des autres postes existants.
- Paul C. souligne son souhait d'éviter la surcharge de travail.
- Rhonda R. fait remarquer que la réunion de son groupe de travail avec l'équipe de DF a été très bénéfique et a probablement permis d'éviter des doublons d'efforts et des dépenses inutiles.

Décision : Aucune action concrète n'a été arrêtée.

10. Est-ce que les délégués canadiens devraient se rencontrer pendant la CSM ? (Bill W., DR de la C.-B.)

- Bill W. propose que tous les DR de la zone CANA/ACNA se rencontrent pendant la CSM (Conférence des Services mondiaux de NA) pour discuter de sujets d'intérêt commun.
- Paul mentionne qu'il n'en voit pas l'utilité.
- Pierre demande si cela s'était déjà produit, et Paul C. confirme que oui, et que c'était plutôt une rencontre informelle.
- Joanne A. exprime son intérêt pour une rencontre avec les autres DR à la CSM. Cela pourrait également être une occasion de mentorat.

Décision : Les DR se contacteront séparément pour coordonner cette rencontre.

11. Fonds additionnels pour le site internet

Nous avons besoin de fonds pour un logiciel de traduction nécessaire au fonctionnement du site internet. Les frais annuels s'élèvent à 320 \$ plus taxes.

- Le budget annuel du site internet a déjà servi à payer le contrat annuel ainsi que l'espace de stockage.

Décision : Un consensus est atteint pour autoriser la dépense.